



Assemblée constitutive du jeudi 7 septembre 2017

Date, lieu : Salle de conférence, SmartBuilding – 19h30
Présents : Selon liste annexée **47, Majorité 24**
Excusés : Menini Patrick, Quarroz Laurent, Burnier Lionel, Lauber Damien, Gubser Corentin, Dipietro Alex, Gorgerat Thibault, Schuepbach Vincent, Ançay Yvan, Nater Sandra, Giroud Martin, Giroud céline, Delattre Julia, Berthoud David

1. Ouverture de l'assemblée à 19h40 par son président.

- Annonce des excusés
- Présentation de l'ordre du jour. L'ordre du jour est accepté.

Les scrutateurs sont : Jérémie et Lionel, merci.

47 présents, majorité à 24 voix

2. Présentation des Statuts MOJU.

Christophe Gollut lit les statuts en informant que les modifications apportées suite à l'AG du MCHC sont notifiées en rouge sur le « power point ».

Le comité propose d'accepter les statuts, en proposant de constituer une commission pour optimiser les présents statuts.

L'assemble demande une modification de certains points immédiatement et accepte d'élire une commission.

Les articles modifiés sont :

-l'article 4, l'article 6, l'article 12, l'article 17, l'article 18, l'article 19, l'article 25.

L'assemblée vote pour la mise en place d'une commission pour les statuts :

Accepter à l'unanimité

L'assemblée vote pour l'acceptation des statuts modifiés à ce jour :

Accepter à l'unanimité

L'assemblée vote pour la commission :

- Sont élus :
- Mme Nawratil Nathalie
- Mme Laurencet Sandrine
- Mr Nicolet Christophe
- Mr Launaz Johan (représentant MCHC)
- Mr Lain-nau Philippe (représentant PDS)
- Mr Rouvinez (à soumettre) :jrouvinez@carrard-associes.ch

Merci à eux.



3. Organigramme MOJU et élection du comité.

Président	John Premand
Vice Président	Steven La Du
Secrétaire	Laetitia Zuchuat
Directeur Technique	Andrzej Svitac
Resp. Technique	Pascal Lehmann
Resp. Licences	Christophe Gollut
Resp. évènement	Christian Martenet
Finances	Fabrice Caillet-Bois

Le comité est élu à l'unanimité.

4. Présentation des comptes annuels 2016/2017 MCHC + MOJU :

Fabrice Caillet-Bois informe que pour la saison précédente, il n'existe pas de comptabilité « MOJU » car il y avait 2 entités, 2 caissiers.

Une explication est donnée sur la participation des sponsors (pourcentage).
Il est clarifié que le but est la formation des jeunes !

5. Montants des cotisations saison 2017-2018 :

Une augmentation des cotisations de FR 50.- par enfant est demandée.
Les raisons sont : l'uniformisation avec les clubs de la région et d'équilibrer le budget.
Les cotisations se paient d'après l'année de naissance et non en fonction de l'équipe où l'enfant joue.

Pour les Juniors jouant en 3^{ème} ligue, la cotisation est de FR 500.-

L'assemblée demande la présentation du budget avant le vote pour les cotisations.

6. Présentation du Budget :

- Tournois U11/U13 : Le tournoi garde un montant pour le « roulement » du tournoi, le solde est versé sur un compte à la Raiffeisen.
- Unités de formation
- Sponsors des maillots : 2 jeux (1^{ère} et MOJU) Pas les mêmes sponsors !

Classe sportive – Sport étude, en étude...

Les Cotisations représentent 1/3 du budget !!!!

Recherche de sponsors pour env. FR 20'000.-



Concernant « VALCHAB » et les conventions : Elles ont été signées par les 4 présidents

Les jeunes ont une cotisation plus élevée (entraîneurs professionnels).

RAPPEL : Avant, l'intégralité des cotisations étaient perçues par Red Ice. Maintenant, uniquement une participation est reversée à partir d'un certain nombre de matchs joués !

Il est demandé d'être attentif pour les Novices, en raison de l'augmentation des cotisations :

- Ils n'ont plus d'entraîneur professionnel
- Ils ont moins d'heure de glace
Le comité en prend note.

Le Rabais pour les familles reste inchangé.

L'assemblée vote pour l'augmentation de FR 50.- par enfant :

- Contre : 4
- Abstention : 10
- Pour : 34

L'augmentation est acceptée.

Clarification sur l'abonnement « MCHC » joint aux cotisations :

La somme de Fr 50.- par abonnement de 100.- est reversée au MCHC.

Chaque enfant reçoit 1 abonnement, mais **UNIQUEMENT** 1 abonnement est facturé par famille.

L'assemblée vote :

- Contre : 2
- Abstention : 2
- Pour : 44

L'abonnement du MCHC est accepté.

L'assemblée vote pour le budget :

- Contre : 0
- Abstention : 1
- Pour : 46

Le budget est accepté.

Il est précisé que le principe de « 2 » Bénévolats pour les 2 équipes MCHC et PDS est maintenu.

Les soupers de soutien concernent uniquement les 1^{ères} équipes.

Proposition de s'adresser à la Loterie Romande : Elle s'adresse uniquement à des associations, à voir pour une demande de matériels !



7. Election des réviseurs de comptes :

- Mr Lain Nau Philippe
- Mme Gay Elena
- Mr Vianin Jérémie, suppléant

8. Logo MOJU :

Le président présente le logo :

- Couleur Bleu / PDS
- Couleur Jaune / MCHC

9. Rapport du président :

Le président exprime son objectif : que les jeunes aient du plaisir à jouer au hockey !
Il remercie, les bénévoles, Mr Varone et Mr Giroud pour leurs travaux.
Il souligne également le travail du comité en place.

10. Rapport du MOJU :

Mr Svitac remercie les coachs ainsi que l'ensemble du MOJU qui lui permet de vivre de sa passion. Il présente également les résultats de la saison passée par équipe.

11. Rapport des partenariats :

Un partenariat a été signé avec Villars. Nous pouvons profiter d'heures de glace sur Villars ainsi que des mini Bus.

La Formation VALCHAB est mise en avant, dans un but d'intégrer nos jeunes dans les 1^{ères} équipes !
Il est demandé qu'en cas de problème, de prendre contact et d'entrer en discussion.

Concernant les Novices, c'est un âge difficile, il est demandé de suivre ces jeunes et essayer de les garder...

Proposition de grouper les équipes. Il est difficile de trouver des disponibilités (Etudes, Apprentissage, etc..) et les matchs le dimanche soir....

12. Evénements & manifestations :

Présentation des manifestations, photo d'équipe.



Monthey-Chablais HC – HC Portes-du-Soleil
Rue du Coppet 7
CH-1870 Monthey
Tél. +41 (0)24 471 74 71
www.mojumchcpds.ch

13. Divers & questions :

Une demande est faite pour des bus. Actuellement en discussion au comité quant au coût mais également à la responsabilité de la personne qui conduit.
Peut être voir pour un contrat de location, diminution des coûts ?

Qui gère le sponsoring ? La mission est reprise par Mr La Du. Un dossier en commun est à l'étude pour une meilleure harmonisation.

Chaque parent, amis, est invité à rechercher des donateurs, possibilité d'avoir un carnet !

Le président clôture l'assemblée à 22H00.